

Démantèlement de Calais: expulsions en passant par la case CAO.

L'objectif de l'expulsion de Calais était de réduire les migrants à l'invisibilité.

On veut par ce témoignage raconter ce qui se passe au CAO de Rennes, appeler à visibiliser les diverses situations des personnes "mises à l'abri" dans tous ces centres et s'organiser pour coordonner les différentes résistances.

Tant à Calais au moment de leur départ, qu'à leur arrivée au CAO, il a été dit et promis aux migrants que ceux d'entre eux qui sont le coup de la procédure de Dublin verraient leur procédure normalisée, c'est-à-dire qu'ils ne seraient pas renvoyés dans le premier pays où ils se sont fait enregistrés en arrivant en Europe (souvent l'Italie ou la Grèce). On leur a alors promis qu'ils pourraient effectuer leur demande d'asile en France. (cf premier article expansive)

A Rennes, vendredi dernier, à l'occasion d'une cantine que nous avons co-organisé avec les migrants, nous avons pu discuter avec eux de leur situation administrative. Coallia, qui gère ce centre, les presse de remplir leur dossier de demande d'asile sans pour autant mettre à disposition de traducteurs. Par ce manque de temps et de personnes pour traduire leurs récits, certains des migrants imaginaient l'écrire en arabe (alors que leur langue est le tigrinien, langue majoritaire en Erythrée) et le traduire à l'aide de google traduction. Cela rend forcément le récit de choses intimes et personnelles plus compliqué et moins précis et donc les dossiers incomplets et incompréhensible. Ce qui favoriserait un refus de la demande d'asile, alors qu'en théorie l'Etat devrait fournir un.e traducteur.ice et une aide administrative pour remplir tous les dossiers.

Ensuite, nous avons appris que 36 migrants sur les 47 présents au CAO, lors de leur convocation à la préfecture entre le 2 et le 7 novembre, n'avaient absolument pas eu de procédure normalisée. Cela veut dire qu'au moins 36 migrants sont en procédure Dublin et vont se voir renvoyés dans le pays où ils ont donné leurs empreintes: dans leur cas, l'Italie. La majorité d'entre eux sont ainsi convoqués les 24 et 25 novembre prochain pour une "notification de la décision de remise: Italie, et sa mise à exécution". Aucun d'entre-eux n'étaient au courant de la raison de leur convocation, alors que la convocation présente la "signature du traducteur ayant traduit le motif de la convocation". Leur "traducteur" s'est contenté de leur communiquer par téléphone l'heure et la date du rendez-vous.

Les responsables de Coallia ne leur ont donné aucune garantie que ce ne sont pas les policiers qui vont les attendre à leur prochain rendez-vous à la préfecture ou que les policiers ne viendront pas les chercher directement au centre.

A coté de la situation administrative catastrophique, l'intégrité physique des personnes n'est pas respectée non plus. Vendredi soir, après la cantine, l'un d'entre eux s'est tordu de douleur. Il est en effet malade depuis longtemps, mais SOS médecins, appelés par la sécurité sur place, a refusé de se déplacer ayant "pour consigne de ne plus intervenir dans le CAO". Qui leur a donné cette consigne?

Aujourd'hui, mercredi 16 novembre, les responsables de Coallia du CAO de Rennes, Victor et Pascal, ont refusé la tenue d'une rencontre avec une avocate et une traductrice. Les personnes hébergées au CAO ont refusé de s'alimenter depuis 24h et boycottent le peu d'activités proposées par Coallia. Nous nous organisons de notre côté pour soutenir leurs démarches.

Le gouvernement a voulu vendre le démantèlement de Calais comme une opération humanitaire. Ils n'ont fait que disperser des migrant.es dans toute la France afin d'invisibiliser leurs situations et de faciliter la gestion des procédures et des renvois.